

CR de la Collégiale du 27.02.18

Animation par Marie-Aleth, secrétariat par Françoise

Présent(e)s : Marie-Aleth V-B, Dominique S-C, Jean-Guy L, Olivier B, Françoise LDS, Pierre D, Pascal P, Philippe B, Claude G.

**La décision sur les devis : quantité et imprimeur**

L'imprimeur Fostier propose sans augmentation de prix de numéroté les coupons, nous acceptons.

nous validons le devis pour l'impression de

48 000 coupons, soit 200 000 Cagnoles	4416 €
3500 enveloppes	393,60 €
soit une dépense de	4809,60 €

**Le prêt de C3V**

Au vu de ce dont nous disposons en trésorerie, nous choisissons de n'emprunter que 3000 € à C3V,

et nous donnons mandat à Olivier, et Christian pour finaliser le document de prêt de C3V à voir avec Denis B et Claude G.

**Les documents guides de bonnes pratiques**

Ce sont des guides, pas des contrats.

**Le document pour les comptoirs de change**

Nous décidons qu'il y aura une liste des comptoirs consultable chez les partenaires.

Pascal corrige le document et le transmet à valider

**Le petit guide à l'intention des partenaires**

Document largement inspiré de celui du Stuck de Strasbourg ; et relu par des comptables ;

Il reste malgré tout des questions sur ce qu'il est possible de payer en Cagnoles (salaires?) et jusqu'à quel montant.

Nous choisissons que plusieurs d'entre nous s'informent auprès d'autres monnaies, et avec Philippe Lalik.

Pascal transmettra un document finalisé

**Le protocole de gestion du coffre et des coupons**

à noter : la loi interdit d'acheter des monnaies locales avec des euros en espèces, il est nécessaire de payer par chèque. Cela nous pose question.

Françoise s'informe auprès du Stuck

Pascal reprend cette rédaction et nous le soumet

Pour toutes les opérations, les personnes seront deux ;

et à chaque remise de Cagnoles d'euros ou d'enveloppes celui qui donne obtient un reçu de celui qui reçoit

**Compte en banque et coffre**

Nous signons les documents pour mandater Christian B, Dominique S, pascal P, Olivier B pour l'ouverture d'un compte et d'un coffre en banque à Auxerre.

## CR de la rencontre avec Germinal

travail sur la liste des fournisseurs de Germinal

liste des comptoirs éphémères possibles

réservation des 6 et 7 avril, à Preuilley et Perrigny

Participation de Germinal le 6 mai

Germinal propose d'utiliser sa navette pour le transport des Cagnoles.

Question de l'adhésion de Germinal, qu'on n'a pas encore, et à la prochaine collégiale, nous devons décider du taux spécial pour Germinal, compte tenu des services exceptionnels qu'ils nous rendront.

## Comptoirs éphémères

acceptés par Germinal

demande de faire un oriflamme ou kakemono

Dominique demande devis à ceux qui avaient fait la banderole, elle nous informe par mail, pour un, deux ou trois kakemonos ou flammes

## Partenaires à valider

Validés : la Closerie, à Étais la Sauvin ; SCANNI (Joigny, numérique), Boisnard, moulin à Seignelay. !

## Commission événements

19 mars, 20h Tonnerre, CCI

29 mars, 15h30, Pause du Pont, Françoise et Claire V.

il faudra prévenir la presse le jour où on imprimera !

## Autocollants

suite à une présentation intéressante, une personne de l'entreprise BREZA, à Sens, nous propose d'imprimer gracieusement des autocollants collables au verso.

9Cm pour les prestataires

4 ou 5 cm pour les pare brise des voitures des adhérents

On reporte discussion et décision à la prochaine collégiale, avec Fantin.

## Question Comptabilité/logiciel (comptabilité générale, protocole de gestion des coupons)

Pascal Monseu renvoie un mail avec sa réponse.

## Paiements des aides sociales en Cagnoles

Un temps à discuter sur ce que l'on souhaite dire, ou pas, aux collectivités sur la question du possible paiement des aides sociales en Cagnoles

pour le moment, ce paiement n'est pas possible légalement.

Donc nous demandons à la commission collectivités de ne pas proposer ce point lors des présentations.

Nous terminons avec 30 mn de retard...

**Nous aurons beaucoup de sujets à traiter et de décisions à prendre lors des prochaines collégiales, nous décidons de nous accorder deux heures et demi pour les prochaines réunions de la collégiale**

## Dates lieux des futures collégiales

13 mars à Auxerre  
27 mars à Toucy  
10 avril à Charmoy  
24 avril à Auxerre  
8 mai à Auxerre  
22 mai à St Aubin  
12 juin à Auxerre  
26 juin à Charmoy